

RAPPORT D'ÉVALUATION – 1ER CYCLE

Le Mans Université

Bilan de la mise en œuvre de l'offre de formation de 1er cycle

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 06/11/2020

Rapport publié le 03/05/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Bruno Cardinaud, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation de la politique de l'université sur la maîtrise, l'organisation et la qualité de son 1^{er} cycle, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Cette évaluation repose d'une part, sur un dossier d'autoévaluation du 1^{er} cycle et une synthèse de l'autoévaluation de chaque formation de 1^{er} cycle conférant le grade de licence à ses diplômés, et d'autre part, une visite comprenant en particulier la rencontre de formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.

Conditions de l'évaluation

Composition du comité d'experts

Président(e) : M. Bruno Cardinaud, Institut Polytechnique de Bordeaux

Expert(e)s : M. Mohammed Anakkar, expert étudiant, Université de Lille
Mme Catherine Col-Heureude, Université de Bordeaux
M. Patrick Courilleau, Cergy Paris Université
M. Christian Hurson, Université de Rouen
M. John Tuppen, Université Grenoble-Alpes

Le Hcéres était représenté par M. Martin Lebeau.

Description de la visite sur site

Date de la visite :

6 et 7 janvier 2021

Organisation de la visite :

Tous les échanges se sont déroulés en visioconférence, en utilisant le logiciel Zoom. Les réunions ont été programmées par le Hcéres. Le matin du 6 janvier (9 heures à 12 heures), les experts se sont réunis pour se coordonner sur les principales conclusions des expertises faites à partir des dossiers, et pour décider des points à aborder lors des discussions prévues l'après-midi et le lendemain. Entre 13 heures 30 et 15 heures 30, le comité a pu échanger avec le président et son équipe (R. El Guerjouma, C. Duverger-Arfulso, A. Désert, E. Elmaleh, L. Bourquin, JP. Melchior, S. Fouchet). Le sept janvier étaient prévues des échanges avec les responsables de neuf formations.

Liste des formations rencontrées

Le sept janvier, le comité a pu avoir des échanges constructifs avec les responsables des formations suivantes :

- Licence Gestion :
- Licence d'Economie :
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance - Chargé de clientèle :
- La Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle qualité, environnement :
- La Licence professionnelle Qualité sécurité, Santé, Environnement :

Problèmes éventuels :

Il était prévu que le comité échange le même jour avec les responsables de :

- la Licence Physique, Chimie
- la Licence Géographie et Aménagement
- la Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine Historique et Culturel
- la Licence Acoustique et Vibrations

Le sept janvier au matin, il a été indiqué au comité que ces rencontres n'auraient pas lieu, un « boycott » ayant été décidé. Le directeur de la faculté des sciences et techniques a annoncé au comité cette décision prise par ses collègues le matin même et une lettre explicative signée du co-directeur du département d'Acoustique a été transmise. Il était prévu que des points spécifiques soient évoqués avec ces formations : liens licence-

master, adossement à la Recherche, suivi des diplômés actuellement assuré par certaines licences, etc. Le comité a donc regretté que ces échanges n'aient pas lieu, tout en respectant la décision qui avait été prise.

Présentation

Le Mans Université (LMU) a été créée comme université de plein exercice en octobre 1977. Elle se déploie sur le campus du Mans où se trouve son siège (12 000 étudiants) et celui de Laval (1000 étudiants). Une des ambitions affichées est de doter l'université d'une « signature scientifique » de haut niveau, propre à améliorer la cohérence et la visibilité de thématiques de recherche et de formations originales. Ainsi, l'établissement met particulièrement en avant les thématiques de l'Acoustique, de la Physique et la Chimie des matériaux et molécules, ainsi que le secteur du Risque et de l'Assurance, à l'interface entre les Mathématiques, l'Economie et le Droit. D'autres pôles sont encore en construction à l'Université ou, lorsque les masses critiques ne sont pas suffisantes, dans le cadre de coopérations constructives avec des établissements voisins.

L'offre de formation de premier cycle est particulièrement riche, avec :

-Quinze Licences générales : *Droit ; Économie ; Gestion ; Géographie et aménagement ; Histoire ; Informatique ; Mathématiques ; Physique, Chimie ; Acoustique et vibrations ; Sciences de la Terre ; Sciences de la vie ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; Langues étrangères appliquées ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; Lettres.*

-Vingt-sept licences professionnelles : *Acoustique et vibrations ; Assurance, banque, finance - chargé de clientèle ; Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement ; Chimie de synthèse ; Commerce et distribution ; Commercialisation de produits et services ; Gestion de projets et structures artistiques et culturelles ; Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires ; Intervention sociale - insertion et réinsertion sociale et professionnelle ; Maintenance et technologie - contrôle industriel ; Maintenance et technologie - systèmes pluritechniques ; Management et gestion des organisations ; Matériaux et structures - fonctionnalisation et traitement des surfaces ; Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; Métiers de l'industrie - conception de processus de mise en forme des matériaux ; Métiers de l'industrie - conception de produits industriels ; Métiers de l'informatique - applications web ; Métiers de l'informatique - conception, développement et test de logiciels ; Métiers de la gestion et de la comptabilité - comptabilité et paie ; Métiers de la gestion et de la comptabilité - responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise ; Métiers de la GRH - formation, compétences et emploi ; Métiers du BTP - travaux publics ; Métiers du commerce international ; Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration ; Productions animales ; Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel ; Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement.*

L'offre de formation de premier cycle comporte également huit spécialités des DUT et trois cycles préparatoires à des écoles d'ingénieurs, qui ne font pas l'objet de la présente évaluation.

Analyse globale

L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'enseignement supérieur

Les interactions avec l'enseignement secondaire sont bien structurées ; c'est d'ailleurs un des objectifs affichés du Programme Investissements d'avenir (PIA) *Thélème*, développé en commun avec l'Université d'Angers (« Renforcer encore le lien avec les lycées »). Avec par exemple l'organisation de rencontres avec des professeurs principaux de classes de premières et terminales, celle de forums où sont invités les lycéens, les interventions d'étudiants dans les lycées (dispositif « ParlonsSup' », auquel une quinzaine d'étudiants a participé en 2019), ou encore la possibilité donnée à des lycéens d'assister à des cours de licences (actions *Couralafac*), il est clair que l'établissement accorde de l'importance à l'accompagnement des lycéens dans la construction de leur projet d'études, et plus globalement au lien lycée-université. Le nombre et la diversité des actions menées envers les lycées et les lycéens sont révélateurs de l'engagement de l'établissement sur ce point.

La communication auprès des familles et des jeunes passe aussi par des initiatives originales soutenues par le PIA et spécifiques à certaines licences : *Filles&Maths* et *Conect BioGéol*. Ces premières thématiques se sont appuyées sur des partenariats pré-existants. Il est évoqué dans le dossier un possible élargissement de ce type de démarches à d'autres disciplines, sans davantage de détails cependant.

L'Université s'est pleinement approprié les outils de Parcoursup pour communiquer sur les attendus, les débouchés ou les taux de réussite de ses formations. Depuis 2019, les possibilités de réorientations sont présentées aux étudiants par le SUIO-IP. Il est même proposé un DU (diplôme universitaire) encore expérimental, destiné à celles/ceux qui souhaiteraient affiner leur réorientation, y compris éventuellement en dehors de l'Université. Des actions ponctuelles sont réalisées pour présenter à des étudiants de de BTS ou de DUT les

possibilités de mobilités entrantes (en licence). L'ensemble reflète une volonté très claire de développer l'attractivité et la visibilité des formations de premier cycle.

Les liens avec les CPGE (quatre lycées sont concernés) sont très classiques et ne se démarquent pas de ce qui est réalisé en général ailleurs en France : inscriptions à l'université des élèves des classes préparatoires, qui peuvent accéder à des services universitaires ; passerelles CPGE-Université. Lors des entretiens, il a été signalé des poursuites plus courantes pour les élèves issus des voies littéraires. Les relations avec les sections de techniciens supérieurs restent à développer. Il n'existe à ce jour qu'une seule convention dans le cadre d'une licence professionnelle avec une mutualisation forte des équipes pédagogiques ; des projets à créer pourrait renforcer l'attractivité de LP accueillant déjà souvent ce public.

L'analyse SWOT proposée dans le dossier sur ce chapitre est réaliste. L'établissement devra cependant veiller à ce qu'une des forces identifiées (Multiplicité des interactions sous des formes très différentes) ne demande pas un investissement trop important des équipes enseignantes et administratives, par ailleurs très sollicitées. Il pourrait être profitable d'identifier à partir de cette analyse une des priorités stratégiques que souhaite se donner l'université.

La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

L'offre de formation Licences n'a pratiquement pas changé ces dernières années. Cependant, elle va probablement évoluer significativement dans le prochain contrat, avec la transformation de certaines licences professionnelles en *Bachelor universitaire de technologie* (BUT) ; le dossier ne donnait pas de détail sur ce point, mais il a été précisé lors des entretiens que seules deux des LP portées par l'IUT perdureraient, les autres ayant vocation devenir un parcours de BUT ; les échanges avec les responsables de LP portées par l'IUT ont permis de confirmer que les réflexions sur le passage au BUT étaient bien avancées au niveau des départements. Plus globalement, les discussions avec la présidence indiquent que la stratégie de cadrage de l'offre est discutée collégalement, au sein du plusieurs instances : conseils de perfectionnements de mentions, comité de pilotage Formations, conférences des composantes, CFVU. Compte tenu de la stabilité de l'offre, le dossier ne donne pas d'exemple précis de modalités de prise de décision d'ouverture ou de fermeture d'une licence.

Conformément au Cadre national des formations et à l'Arrêté licences de 2018, l'étudiant en licence à l'Université du Mans peut personnaliser son parcours. Cela passe par des choix d'options (en général à partir de la L2), ou celui d'unités d'enseignement (UE) d'ouverture (qui représentent toutefois un poids modeste : 2 ECTS par semestre). Au modèle de plus en plus représenté des majeures/mineures, l'Université du Mans préfère celui des bi-licences : elle en propose plusieurs (comme par exemple la double licence Mathématiques-Economie qui comprend un parcours *Sciences actuarielles et financières*, adossé à l'Institut du risque et de l'Assurance. Sur le sujet de la spécialisation progressive, et plus généralement concernant les contenus des formations, la forme des dossiers est peu propice à l'analyse : il s'agit essentiellement d'autoévaluations, bien réalisées la plupart du temps, mais donnant peu de détails sur les contenus.

L'organisation des enseignements des études de premier cycle en Santé est un des points forts : l'établissement a été un acteur important, avec l'Université d'Angers, de l'ouverture des études de Santé à un public varié, et ce depuis plusieurs années (12). Le système PluriPASS a même inspiré la réforme appliquée aujourd'hui sur tout le territoire national. La collaboration avec Angers permet à des étudiants de démarrer leurs études de Santé au Mans ou à Laval, et de les poursuivre à la faculté de Médecine d'Angers. Les enseignements sont soit réalisés sur place par des enseignants qui viennent d'Angers, soit retransmis depuis Angers dans des salles de cours dédiées. Ce système est original, attractif, et on regrette donc que le dossier ne donne pas de détails sur la réussite des étudiants de LMU pour intégrer une deuxième année d'études de Santé, si ce n'est le nombre de reçus qui est en augmentation constante. LMU a un chargé de mission en charge des liens avec les Institut de formation en soins infirmiers, assure (autravers de la participation de certains de ses enseignants) des enseignements, et d'autre part met à disposition de ces IFSI sa plate-forme d'enseignement UMTICE : ce sont des initiatives intéressantes, propres à augmenter le caractère « universitaire » de la formation des infirmières/infirmiers.

Les licences professionnelles (LP) sont nombreuses à LMU, et pour la plupart bien adossées aux secteurs socio-économiques. Le dossier met en avant la réforme de 2019, et semble prêt à utiliser les dispositifs rendus possibles pour diversifier le schéma des LP. L'évaluation précédente mettait en avant plusieurs points forts des LP, mais soulignait que l'investissement de l'Université était insuffisant dans plusieurs d'entre elles. Même si la forme des dossiers rend difficile une analyse détaillée des contenus et des intervenants, il semble que ce défaut soit maintenant corrigé.

Le lien licence-master est peu détaillé, le dossier ne précisant pas les masters accessibles aux diplômés de licences, ni le bilan chiffré des poursuites d'études dans l'établissement. C'est pourtant bien naturellement une priorité de LMU, et lors des discussions, la présidence insistait sur le caractère « systématique » de l'adossement des formations à la Recherche (et donc sur l'importance que revêtent les masters, ce qui malheureusement n'a pas pu être discuté plus avant avec les responsables des licences. Il y a de très bonnes initiatives, comme par exemple en *Sciences de la vie et de la Terre*, où des étudiants de master et de de doctorat interviennent en licence pour présenter leurs travaux. La découverte des métiers de la Recherche, et donc l'intérêt pour les formations de masters passe souvent par la réalisation de stage. Or, on s'étonne que la politique des stages ne soit pas uniforme : ils sont systématiques dans certaines licences (par exemple : *Gestion, Economie, LEA, Histoire*),

mais semble-t-il beaucoup plus rares dans d'autres (*Physique-Chimie*). Bien souvent, l'information du nombre d'étudiants concernés n'est pas donnée clairement (par exemple : *Droit, Mathématiques, Informatique, etc.*), ce qui est regrettable. Le lien avec les masters MEEF (pas seulement ceux de LMU) est solide : dans plusieurs filières (non détaillées), les résultats aux concours sont numériquement bien supérieurs à la moyenne nationale, ce qui traduit la qualité de la formation reçue par les candidats dans les masters MEEF manœuvres. Sur le sujet du lien licence-master, il a été regretté que plusieurs des entretiens prévus n'aient pas eu lieu : ils auraient certainement permis d'avoir une vision plus claire.

L'approche compétences est, comme ailleurs, en cours de développement à LMU. Elle est bien ancrée dans les IUT (et donc dans les LP portées par ces IUT), mais souvent encore à ses débuts ailleurs. Des blocs ont été définis, (disciplinaires ; pré-professionnels, etc.), mais l'implication des équipes enseignantes semble encore inégale (discussions avec des responsables de licences).

Parmi les projets financés, Ecric+ est particulièrement original : son objectif est d'améliorer le niveau d'expression en français, et il est proposé à tous les étudiants de licence de LMU. D'autres projets illustrent l'implication de l'établissement dans l'accompagnement et la réussite des étudiants.

La stratégie d'internationalisation est volontaire : de nombreux accords Erasmus+ sont passés, six licences sont délocalisées et 70 doubles diplômes sont possibles ; le bilan de l'attractivité entrante est bon (environ 15 % des étudiants sont internationaux). En revanche, comme c'est le cas dans de nombreuses universités françaises, celui de la mobilité sortante est plus modeste, en tout cas très peu détaillé dans le dossier. Des aides financières et autres incitations visent à augmenter le nombre de semestres d'échanges à l'étranger (cela concerne actuellement 2 à 3 % des étudiants) ; l'établissement est encouragé à poursuivre ses efforts dans ce sens.

L'analyse SWOT montre que l'établissement connaît ses forces et faiblesses concernant son offre de formation de premier cycle.

L'accompagnement des étudiants vers la réussite

La mise en place des dispositifs *oui-si* et leur appropriation par la grande majorité des formations est effectif : le nombre des étudiants concernés a plus que doublé en trois ans, pour atteindre 621 en 2020-2021. Diverses possibilités sont utilisées : licence en quatre ans, L1 en deux ans, enseignements de remédiation, cours de méthodologie. Un premier bilan en termes de réussite a été dressé : les résultats semblent mitigés, mais ils ne sont pas définitifs.

Il existe une structure intitulée *Relai handicap* qui œuvre à l'amélioration de l'information sur l'accueil des publics spécifiques, en lien avec les équipes enseignantes et les scolarités. LMU accueille des adultes en Formation continue dont le nombre peut sembler, comme c'est le cas ailleurs, relativement modeste (160-200). Il n'est pas donné de détails sur les formations concernées. Quelques validations des acquis de l'expérience, totales ou partielles, donnent lieu à des diplômations (2-10). C'est un bilan quantitatif faible mais significatif, qui mérite d'être souligné compte tenu de l'investissement demandé aux candidats, ainsi qu'aux personnels de l'université. Dans l'ensemble, les différentes mesures confortent l'idée que des publics variés peuvent trouver leur place dans l'établissement. Le suivi des étudiants redoublants passe par l'édition d'un Contrat pédagogique, rendu possible par l'arrêté de 2018. La déclinaison de cette mesure est plus expérimentale que systématique, mais cela reflète la volonté d'améliorer la réussite et devra être poursuivie et encouragée.

Concernant les modalités d'enseignements, les éléments présentés montrent une dynamique forte sur l'usage des outils numériques. Des référents en pédagogie numérique ont été identifiés dans chaque composante ; plusieurs projets financés encouragent l'hybridation des parcours ; c'est le cas par exemple du PIA *Thélème*. Lors des discussions, la présidence signale son objectif de pouvoir proposer un mode bimodal pour toutes les licences, afin de pouvoir répondre à l'enjeu de l'individualisation des parcours. Les rares entretiens avec les responsables de formations laissent penser qu'un accompagnement de la communauté enseignante reste nécessaire pour une adhésion complète à cet objectif ; il a été notamment souligné la difficulté via les PIA de pouvoir recruter des ingénieurs pédagogiques sur une durée et avec l'expertise disciplinaire suffisantes.

Comme mentionné plus haut, les stages sont soit optionnels, soit obligatoires. Les dossiers ne permettent pas d'avoir une vision très précise sur ce point ; et il était prévu que les discussions avec les responsables des licences éclairaient ce point (entre autres). Concernant les stages en laboratoire de recherche, il est probable que les équipes locales ne soient pas de tailles suffisantes pour accueillir tous les L3, mais les éléments disponibles dans les dossiers ne permettent pas de conclure définitivement.

La reconnaissance de l'engagement étudiant est réelle : reconnaissance des qualifications acquises par leurs expériences (bénévolat, mandat au sein de l'université, volontariat, entrepreneuriat) au travers de discussions, et jusqu'à un « jury » de validation. Les entretiens ont permis de préciser que la dernière promotion concernait 18 étudiants. Il reste à démontrer que la reconnaissance des compétences obtenues au sein d'un référentiel existant via la délivrance d'une attestation permettront de décliner ce dispositif à un public plus large.

En résumé, l'université s'est approprié les outils qu'a permis de faire émerger la loi pour l'Orientation et la Réussite des Étudiants. Un affichage plus précis sur les politiques envisagées concernant l'utilisation de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) serait utile pourrait mieux préciser les objectifs visés.

La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

Les effectifs et les taux de réussites sont généralement satisfaisants, du moins autant que l'on puisse en juger pour les licences généralistes pour lesquelles l'analyse souffre du fait que l'on ne connaît pas toujours les effectifs et les taux de réussite par année (L1, L2, L3). Il est aussi regrettable que l'on ne dispose de données quantitatives que sur deux années 2017-18 et 2018-19, ce qui ne permet pas de saisir la dynamique de ces données. De ce point de vue les échanges lors des visites qui ont été effectuées n'ont pas permis d'apporter des informations chiffrées supplémentaires. Les effectifs des LG sont en moyenne de 300 étudiants sur les trois ans. Cependant deux licences affichent des effectifs inférieurs à 150, soit moins de 50 par année (licence *Géographie et aménagement* et licence *Lettres*). Les taux de réussite sont supérieurs aux moyennes nationales, avec une durée moyenne d'obtention du diplôme qui n'excède jamais 7,6 semestres. Quelques licences se distinguent cependant par des taux de diplômés inférieurs à 20 % des effectifs : par exemple, la licence *Informatique* (16 %), la licence *LEA* (16 %) et la licence *Sciences de la terre* (9,5 %). Les licences *Économie et Gestion* se distinguent par des taux de réussites des néo-bacheliers particulièrement faibles (25 % en 2017-2018 et 16 % en 2018-2019). Le bilan globalement bon de la réussite en licence ne doit pas faire oublier les difficultés que rencontre les étudiants dans certaines formations. Lors de la visite, les responsables des licences « rencontrées » (*Économie et Gestion*) ont assumé cette relative faiblesse de la réussite et ont expliqué vouloir conserver un niveau d'exigence élevé, ce qui est un argument recevable.

Les effectifs des LP sont de 21 en moyenne et sont presque toujours supérieurs à dix en moyenne sur les deux années pour lesquelles on dispose de données. Il y a une exception pour la LP *Matériaux et structures* qui n'affiche que sept inscrits en 2018/2019 ; avec un taux de poursuites d'études élevé (1/3), cette LP semble en difficulté. Le taux de réussite en LP est de 93 % en moyenne, ce qui révèle la qualité du recrutement. Cependant, trois LP ont des taux de réussite relativement faibles : *Métiers du commerce international* (79 %) ; *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* (82 %) et *Maintenance et technologie* (81 %).

Le suivi des diplômés est de toute évidence un point qui devra être amélioré : l'OVE ne réalise que des enquêtes à trente mois (« enquêtes ministérielles ») pour les LP ; aucune enquête systématique de suivi des diplômés des licences générales n'est effectuée. Dans le dossier sont cités des taux d'insertion à 18 mois, qui seraient connus (d'après un des interlocuteurs rencontrés) suite à l'enquête à trente mois, qui comprend des questions sur la situation qui était celle des diplômés 18 mois après l'obtention de la licence. Cette manière de procéder n'est pas satisfaisante car source de biais importants. Sauf en cas d'initiative du responsable de diplôme, il n'y a pas d'enquête à 18 mois ou à l'obtention du diplôme. Le dispositif est donc incomplet, ce qui est d'ailleurs regretté par plusieurs responsables. Un nombre non négligeable d'entre eux réalisent d'ailleurs leurs propres enquêtes, ce qui reflète leur engagement, mais sans coordination de la part de LMU, on manque de précision sur ces enquêtes. Deux LP font un effort remarquable pour suivre leurs diplômés : la LP *Maintenance et technologie* dispose d'un dispositif très complet avec des enquêtes à trois, six et 23 mois. La LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturelles*, avec l'existence de groupes LinkedIn et Facebook et un projet de chaîne Youtube, démontre une véritable stratégie de constitution d'un réseau et de suivi des anciens. Les responsables des licences *Lettres* et *LEA* ont mis en place leurs propres enquêtes, et la licence *Sciences de la vie* dispose d'un groupe Facebook d'anciens ; il est signalé « une bonne identification des poursuites d'études » pour la licence *Informatique*. Les responsables des licences rencontrés ont expliqué ne pas avoir de statistiques précises sur le devenir de leurs étudiants, mais ils ont montré qu'ils avaient une connaissance assez claire des poursuites d'études choisies. Toutes les personnes rencontrées ont indiqué qu'une meilleure connaissance du devenir des diplômés serait nécessaire.

Les taux d'insertion professionnelle des LP sont généralement bons, à quelques exceptions près. Le cas le plus préoccupant est celui de la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* avec respectivement 69 % et 82 % de poursuites d'études pour les diplômés de 2018 et de 2019. La LP *Métiers de l'informatique - Applications web* et la LP *Commerce et distribution* présentent aussi des taux d'insertion insuffisants (autour de 55 %) avec pour corollaire des taux de poursuite d'études assez élevés (36 %, 40 %) ou un nombre important de diplômés en recherche d'emploi. Il y a donc une certaine dissonance entre la relative satisfaction exprimée dans le dossier général, et les détails trouvés dans certaines fiches de LP. Plus généralement, les bilans d'insertions des diplômés des licences et LP de LMU font l'objet de peu de commentaires dans les dossiers.

Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants-chercheurs

L'université organise un programme de formations destiné à ses enseignants et enseignants-chercheurs pour les aider à améliorer leurs compétences pédagogiques et numériques. Par exemple, en 2019 des modules portant sur l'utilisation d'UMTICE (plateforme numérique), la création d'activités d'évaluation à distance ou l'animation d'une classe virtuelle ont été proposés. Pourtant, le nombre de participants est souvent limité (moins de dix personnes). Le rôle de l'université et de ses services centraux est reconnu par la plupart des formations ; cependant, la participation à ces formations n'est pas obligatoire et est laissée à la discrétion de chaque enseignant. Dans certains cas, les enseignants sont encouragés à suivre ces modules, souvent pour atteindre des objectifs précis (ex. LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels* : mise en place des classes inversées ; LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* : restructuration des modules). Enfin, pour plusieurs formations cette rubrique n'est pas renseignée (ex. LP *Intervention sociale*) ou n'est pas

interprétée dans le sens de la formation des enseignants (ex. LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*). Lors des échanges, le président de LMU a insisté sur l'importance qu'il accorde à la formation des enseignants (en reconnaissant que ce n'est pas toujours facile). Il a également attiré l'attention sur d'autres initiatives telles que les journées de formation où sont invitées des personnalités extérieures. Ces initiatives sont originales et devront être poursuivies.

Pour accompagner les projets de transformation ou d'amélioration des formations, l'université propose un soutien spécifique. Ceci est vu comme un moyen de créer un climat de confiance entre l'université et les équipes. Ainsi, certaines formations citent un recours aux ingénieurs pédagogiques pour améliorer leurs modules de formation (ex. licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*). Les enseignants-chercheurs stagiaires doivent obligatoirement suivre une formation à la pédagogie. Au total, pour l'année 2019-2020 près de 200 heures d'accompagnement pour plus de 100 enseignants ont été réalisées. Lors des échanges, le président a confirmé la volonté de l'université de renforcer le rôle des ingénieurs pédagogiques et d'affecter ces postes directement aux composantes. L'adhésion des équipes à ces projets reste cependant à prouver : les responsables de licence rencontrés s'interrogent sur le nombre de ces postes, en mettant davantage en avant le besoin criant en postes d'enseignants-chercheurs.

Depuis plusieurs années LMU poursuit la mise en place d'une approche pédagogique basée sur les blocs de compétences. Pour faciliter cette démarche le « pôle compétences », rattaché à la Direction des études et de la formation, a été créé. Trois démarches peuvent être identifiées : (i) La plupart des formations attestent de l'importance accordée à l'enseignement des compétences et à l'existence d'un référentiel des compétences ; l'acquisition de ces compétences est mesurée par différents systèmes d'évaluation (stage, contrôles continus, travail en groupe etc.). (ii) En même temps, notamment en licence, la majorité des formations affirment être en train de réfléchir à la mise en place des blocs de compétences (ex. licences *Mathématiques ; Droit ; Histoire ; Lettres ; Science de la Terre*) ou d'appliquer cette démarche. Ceci est le cas pour beaucoup de licences professionnelles (ex. *Métiers aménagement du territoire ; Métiers de l'industrie : conception de produits industriels ; Intervention sociale ; Gestion de projets et structures artistiques*). (iii) Enfin, certaines formations de licence professionnelle ont déjà mis en place une approche par compétences (ex. *Commercialisation de produits/services ; Métiers de la GRH ; Métiers de l'Informatique : applications web*). Pour le président, une démarche compétences est « au cœur de la stratégie de l'établissement », en reconnaissant que l'état d'avancement dans ce domaine est très hétérogène selon les composantes et les formations. L'idée est d'harmoniser les initiatives et de favoriser une approche 'bottom up', même si cela peut paraître potentiellement contradictoire. Les licences professionnelles sont plus en avance que les licences, ce qui est un schéma assez répandu. Les échanges avec les licences *Économie* et *Gestion* confirment que comme dans beaucoup d'autres établissements, le développement de l'approche compétence en licence est encore en chantier.

Une réflexion est en cours au niveau de l'université pour la mise en place générale d'un e-portfolio. Pour le moment cet outil existe seulement à titre expérimental dans plusieurs formations. Par contre, la plupart des formations insiste sur l'intérêt et l'utilité de la plateforme numérique interne à l'université « UMTICE », utilisée aussi bien par les enseignants que par les étudiants. Une initiative similaire concerne la mise en place de « salles d'apprentissage actif ». Depuis 2013, LMU a ouvert quatre salles dédiées à l'innovation et d'expérimentation pédagogiques. Ces salles, flexibles et modulaires, ouvertes aux enseignants, sont animées par des ingénieurs pédagogiques qui accompagnent les utilisateurs – aide avec la mise en place de l'activité et avec la préparation du bilan après.

En résumé, dans un contexte de renouvellement et de renforcement de ses formations, l'université a cherché clairement à mettre en place des moyens d'accompagnement pour les enseignants et les enseignants-chercheurs. Pourtant, à partir des informations fournies dans le dossier, il est difficile d'évaluer à ce stade leur ampleur et efficacité. L'université propose plusieurs dispositifs pour aider les enseignants à s'adapter à de nouvelles approches pédagogiques ; il semble que de leur côté, les formations (et leurs composantes) ne prennent que rarement des initiatives dans ce domaine. La mise en place d'une approche par blocs de compétences représente un gros chantier dont les résultats, pour le moment, sont encore mitigés.

L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation

Si on regrette que les dispositifs de contrôle de la qualité ne soient pas présentés en détails dans le rapport, les échanges ont permis de confirmer l'existence d'évaluations des enseignements via EVAMAINE. Lors des échanges, des prises de position différentes sont données concernant la qualité des évaluations réalisées par l'université, mais dans tous les cas, les interlocuteurs soulignent qu'il existe une vraie démarche. Les enquêtes officielles sont parfois complétées par des initiatives des équipes pédagogiques pouvant avoir une périodicité différente, ou contenir des thématiques spécifiques à telle ou telle formation. Des enquêtes non formelles sont réalisées auprès des professionnels. Des exemples ont été donnés d'écoute active et de prise en compte de suggestions dans la mesure des possibilités des équipes pédagogiques et des composantes (IUT, UFR Sciences) concernées.

L'évaluation de la qualité globale des formations est réalisée auprès des étudiants en fin d'année ; mais il semble que cela ne soit pas généralisé, en particulier pour les licences générales. Lorsqu'elles sont faites, ces mesures sont intéressantes, mais elles devraient idéalement être étendues à toutes les parties prenantes (enseignants/enseignants-chercheurs, intervenants vacataires, Maîtres d'apprentissage, etc.).

L'approche qualité est donc utilisée : on regrette toutefois que les échanges avec les responsables des LP n'ont pas permis de confirmer que sont systématiquement appliqués les six critères énoncés dans le rapport global, permettant de s'assurer de la qualité des actions de formation.

Il existe à LMU des processus de constitution des programmes avec une analyse de la soutenabilité. A ce propos, les discussions ont mis en évidence de la part des équipes opérationnelles des craintes au regard des ressources allouées. Ces craintes amènent des questionnements quant au maintien de certains diplômes malgré les financements obtenus grâce à l'alternance ou au développement de l'offre de formation. Le monde socio-économique est présent dans la constitution des programmes de manière indirecte et informelle, principalement au travers de discussions avec les maîtres d'apprentissage et les intervenants professionnels. Mais les branches professionnelles ne participent apparemment pas à ce travail. L'établissement devra être vigilant sur ce point : les branches professionnelles et le CFA n'apparaissent pas comme de réels soutiens dans la réflexion sur les formations, voire semblent concurrents de certaines LP alors qu'ils devraient idéalement participer à l'amélioration continue de ces formations : une réflexion devrait être menée sur l'amélioration des partenariats avec le monde socio-professionnel concernant la réflexion sur les contenus des offres de formation des LP. La viabilité et la qualité des diplômes au regard de la concurrence ne peuvent probablement pas être discutées uniquement avec les seules entreprises qui accueillent les stagiaires ou alternants (une quinzaine en moyenne pour une LP).

Conclusion

Principaux points forts

- Une offre complète, offrant à un public majoritairement local une possibilité de valider un premier cycle universitaire.
- Des liens formalisés avec les lycées du territoire pour ce qui concerne l'orientation des lycéens.
- Une organisation de qualité avec l'Université d'Angers pour assurer un accès aux études de Santé.
- Une offre de formation à distance qui semble en fort développement.
- Un fort investissement des équipes pédagogiques dans l'enseignement et le pilotage des formations.

Principaux points faibles

- Une connaissance très parcellaire du devenir des diplômés (de licences, et de beaucoup de LP).
- D'après les données disponibles, une politique des stages très hétérogène.
- Pour certaines LP, des taux de poursuite d'études ou de recherche d'emploi élevés.
- Des liens avec le monde socio-économique qui n'intègrent pas suffisamment les branches professionnelles.

Recommandations

LMU propose une offre de formation de premier cycle stable, riche, et de qualité. Les analyses SWOT sont souvent réalistes, ce qui révèle la qualité des réflexions qui sont menées par les équipes. On regrette toutefois que les faiblesses identifiées ne débouchent pas systématiquement sur des propositions d'améliorations. Parmi elles, la connaissance du devenir des diplômés devra faire l'objet d'efforts particuliers de la part de l'établissement dans les années qui viennent. En effet, seuls les résultats d'enquêtes de suivis permettent d'affirmer qu'il existe une bonne adéquation entre les objectifs des formations (poursuites d'études ou insertion professionnelle) et leurs bilans.

Plusieurs initiatives ambitieuses sont financées par des PIA. Comme les autres établissements, LMU sera confronté au fait que ces financements ne sont en général pas pérennes, et devra à l'avenir trouver de nouvelles ressources. Sur ce dernier sujet, une réflexion devra probablement être menée pour qu'émergent clairement dans le futur projet quelques priorités stratégiques concernant l'offre L/LP, compte tenu notamment des ressources qui sont nécessairement restreintes, et des capacités des équipes.

Points d'attention

L'attractivité ou les résultats d'insertion professionnelle de quelques licences professionnelles sont préoccupants :

- La LP *Matériaux et structures* n'avait que sept inscrits en 2018/2019 ; avec un taux de poursuites d'études relativement élevé (1/3), cette LP semble en relative difficulté ;
- La LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* a un taux de poursuites d'études très élevé pour une formation de ce type (69 % et 82 % en 2018 et 2019), ce qui révèle probablement que l'insertion professionnelle directe est difficile ;
- Les LP *Métiers de l'informatique - Applications web* et *Commerce et distribution* présentent aussi des taux d'insertion relativement faibles (autour de 55 %) avec pour corollaire des taux de poursuite d'études assez élevés (36 %, 40 %) ou un nombre important de diplômés en recherche d'emploi.

Observations de l'établissement

Observations sur les rapports d'évaluation

Les équipes pédagogiques de l'université du Mans remercient les évaluateurs sur leurs remarques de fond.

L'équipe pédagogique de la **Licence Professionnelle mention Métiers de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme** apportent les observations suivantes:

Les évaluateurs soulignent le taux élevé de poursuite d'étude après la formation (69 % et 82 % en 2018 et 2019), et relèvent une probable insertion professionnelle difficile. Le phénomène ne tient pas obligatoirement à une insertion professionnelle difficile, mais relève plutôt d'une volonté ex post de poursuite d'études de la part des étudiant.e.s. au regard de leurs acquis au cours de la formation et des stages réalisés dans les différentes structures d'accueil, qu'il s'agisse d'entreprises, de grands groupes ou de collectivités territoriales. A titre d'exemple, lorsque l'un grand groupe de géomarketing propose à un ou une étudiante/stagiaire de poursuivre en master en lui offrant les conditions d'une alternance, comment refuser cette opportunité ?

Nous n'avons pas tellement la maîtrise sur les sorties de nos diplômés qui construisent leur parcours au regard du contenu des formations ainsi que des souhaits de leurs familles. Nous observons que les compétences visées dans notre licence professionnelle s'inscrivent aussi dans la construction d'un parcours de formation de plus longue durée pour une partie des étudiant.e.s. Certains profils développent ou retrouvent une certaine confiance, développent des capacités qui leur permettent d'envisager des poursuites d'étude alors même que cet horizon ne s'ouvrirait pas nécessairement en début d'année.

Le discours tenu en réunion de rentrée et au long de l'année promeut l'insertion professionnelle en fin de cursus. Pour autant d'autres formations de M1 acceptent les profils de nos étudiants dans leurs formations compte tenu des CV, expériences acquises, savoir-faire et savoir être.

Nous restons néanmoins particulièrement attentifs à ce point de vigilance.

L'équipe pédagogique de la **licence mention Economie** a émis les remarques suivantes sur le rapport d'évaluation 1er cycle :

- p6 : "Au modèle de plus en plus représenté des majeures/mineures, l'Université du Mans préfère celui des bi-licences " : c'est inexact : les bi-licences sont des diplômes officiels du ministère (en voie de disparition) qui donnent une seule licence bi-disciplinaire. Les double-licences donnent deux licences dans deux disciplines.

- p8 : "Lors de la visite, les responsables des licences « rencontrées » (Économie et Gestion) ont assumé cette relative faiblesse de la réussite et ont expliqué vouloir conserver un niveau d'exigence élevé, ce qui est un argument recevable". C'est imprécis: il y a des filières à 70% de réussite. De plus, des étudiants sont inscrits et ne viennent pas car en phase d'attente d'une filière sélective à l'IUT. Le dénominateur du taux de réussite contient donc des « défaillants », ce qui le réduit mécaniquement (mais c'est vrai pour toutes les filières).

Les équipes pédagogiques des licences mention **Sciences de la terre** et mention **Informatique** ont émis les remarques suivantes sur le rapport d'évaluation 1^{er} cycle :

p8 : « Quelques licences se distinguent cependant par des taux de diplômés inférieurs à 20 % des effectifs : par exemple, la licence *Informatique* (16 %), la licence LEA (16 %) et la licence *Sciences de la terre* (9,5 %) » :

- Concernant la licence **Sciences de la Terre**, les étudiants s'inscrivent en première année dans un portail SV-ST, nous avons généralement autour de 20 étudiants (sur 160) qui au début de la deuxième année choisissent d'intégrer la mention "Sciences Terre". Sur ces étudiants-là, nous avons généralement de très bons taux de réussite (> 70%)
- Concernant la licence **Informatique**, les deux années considérées (2017-18 et 2018-19) ne permettent pas de déduire les taux de réussite au diplôme à partir des effectifs : en effet, une nouvelle maquette est entrée en vigueur à la rentrée 2017-18 et les effectifs de L1 ont fortement augmenté (multiplication par deux) à partir de cette rentrée 2017, tandis que les effectifs de L2 et L3 reflétaient les flux entrants de l'ancienne maquette. Le taux de réussite réel, pour chacune des années considérées (2017-18 et 2018-19) est compris entre 50% et 55% pour chacune des années de la licence (L1, L2 et L3).

Le vice-Président Formation
et Vie Universitaire

Sylvain DURAND



Sylvain DURAND

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)